

ALGORITHME D'INTERVENTION lors de Pédiculose

Cas signalé (présence de poux et/ou nymphes et/ou lentes vivantes) :

- Aviser les parents de l'enfant, **pas d'exclusion**
- **Lettre *Votre enfant est atteint de pédiculose*** et dépliant
- « Poux... Poux... Poux » à envoyer aux parents de l'enfant infesté.
- Demander au parent d'appliquer immédiatement le 1^{er} traitement et de suivre le schéma du traitement utilisé
- **Lettre *Pédiculose dans l'entourage de votre enfant*** à envoyer (classe + contacts du service de garde) **en présence d'éclosion (10% ou plus d'un groupe → doit être confirmé par l'infirmière)**
- Compléter la grille de surveillance



Au 17^e jour suivant le 1^{er} traitement :

- **Vérification de l'échec ou du succès du traitement par un examen visuel** (les parents ou la personne désignée pour le contrôle de la pédiculose à l'école).



ÉCHEC (persistante)

(Poux adultes, nymphes, lentes vivantes)

- Aviser l'infirmière pour le suivi
- Suivre les recommandations individualisées de l'infirmière
- Compléter la grille de surveillance

SUCCÈS

- Recommander aux parents de vérifier souvent la tête de l'enfant et des membres de la famille
- Compléter la grille de surveillance
- Fin de l'épisode